



Activité/Section ▶

Création d'Adhésion

Adhésion Partenaire

Renouvellement d'Adhésion Judo -10%

ETAT CIVIL DE L'ADHERENT (En majuscule)*

M Me

Nom ▶

Nom de Jeune Fille ▶

Prénom ▶

Né(e) le ▶

Adresse ▶

Code Postal ▶

Ville ▶

Téléphone ▶

Autre ▶

Courriel ▶

ETAT SPORTIF DU DEMANDEUR (Licence Fédération ou autre)*

Numéro Licence année précédente ▶

Fédération année précédente ▶

Licence Loisir 41 € ▶

OUI

NON

PCH ▶

OUI

NON

Licence Compétition 41 € ▶

OUI

NON

Sport/Ordonnance ▶

OUI

NON

Pack 2 Licences 75 € ▶

OUI

NON

Devis/Facture ▶

OUI

NON

MDPH ▶

OUI

NON

(Si « OUI » fournir les documents relatifs à cette reconnaissance)

ACCORD DE LICENCE (Autorisation parentale pour les mineurs ou personnes sous protection judiciaire)*

Je soussigné(e) Nom ▶

Prénom ▶

En qualité de ▶

Père

Mère

Tuteur / Curateur

Représentant Légal de ▶

Certifie lui donner l'autorisation de :

- ▶ se licencier et d'adhérer à l'AJC Marseille Sport et Culture pour toutes les activités
- ▶ prendre place dans un véhicule de l'association ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison

J'autorise les responsables à faire procéder à toute Intervention Médicale d'Urgence.

Personne à contacter en cas d'urgences

Téléphone ▶

Nom ▶

Prénom ▶

ACCORD LIBERTE INFORMATIQUE ET DROIT A L'IMAGE*

Informatique et libertés

"La Loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire.

Toutes les informations font l'objet d'un traitement informatique, le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'AJCM.

Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Je souhaite recevoir d'information de la part de l'AJCM

OUI

NON

Je souhaite recevoir d'information de la part des partenaires de l'AJCM

OUI

NON

Cession du droit à l'image et au son

Je souhaite que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiées et diffusées à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc...)

OUI

NON

ACCORD ASSURANCE*

Assurance : (1)

L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels.

L'assurance "dommages corporels" est facultative mais l'AJCM vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peut donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels.

En cas de refus de souscription de l'assurance dommages corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e)

Nom



Prénom



Reconnaitre avoir pris connaissance :

- ▶ de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le Contrat d'Assurance.
- ▶ des statuts et du règlement intérieur (disponibles au Secrétariat Général de l'Association).

Je suis satisfait à la Visite Médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les Sports considérés ainsi que la pratique de la Compétition.

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre Fédération, l'Assurance de l'AJCM ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

Refus d'assurance : (2)

Si le soussigné refuse de souscrire à l'Assurance des Fédérations Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous : **Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels.**

Je souhaite souscrire à l'Assurance Dommages Corporels

OUI

NON

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de l'AJC Marseille Sport & Culture

A

Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant légal)

Le

ADHESION(S) – LICENCE – COTISATION

Détail de la Saison Sportive/Culturelle	
Adhésion à la Section	30 € OBLIGATOIRE
Licence Sportive/Culturelle Fédérale	41 € OBLIGATOIRE
Adhésion AJC Marseille Sport et Culture	20 € OBLIGATOIRE
Fond Social CINCLUS	15 € OBLIGATOIRE
Cotisation Annuelle € OBLIGATOIRE
Equipement : Judogi + Broderie AJCM Judo	25€ Judogi <140 cm 45€ Judogi >140 cm
Pack 2 Licences Fédérales pour les Adhérents Section Judo UNIQUEMENT	75 € Double Licence Fédérale
Aide/Réduction/... €
Total à payer €

MODE DE PAIEMENT (Votre règlement à l'ordre de l'AJCM)

<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> CB / SEPA	<input type="checkbox"/> Chèque(s) Bancaire(s) N°	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> 1 fois	<input type="checkbox"/> 4 fois	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom indiqué sur le Chèque ▶

Prénom indiqué sur le Chèque ▶

<input type="checkbox"/> Carte CD 13 N°	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Chèque(s) ANCV	<input type="checkbox"/> Carte Région Sud PACA ou CAF / CAP
---	----------------------	---	--

Nous récupérons les 3 chèques et les encaissons le 1^{er} octobre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril * (Il s'agit d'une facilité de paiement que nous accordons sur la cotisation annuelle)

* Si vous décidez d'arrêter durant l'année, seuls les trimestres entamés après le 1^{er} du mois sont encaissés, et nous vous rendons le ou les autres chèques restants uniquement lors de motif impérieux avec un justificatif conforme !

Attention !!! Les remboursements des trimestres non entamés ne peuvent s'effectuer sur le règlement annuel en une seule fois ainsi que sur les prises en charge extérieures de type : Chèque(s) ANCV, Carte CD13, Carte Région Sud PACA et autres, CE, MDPH... Les prises en charge extérieures viennent en déduction en fin de cotisation annuelle.

DOCUMENTS A FOURNIR (Tous les dossiers incomplets seront refusés)

- 1 Certificat Médical de moins de 3 mois d'« Aptitude à la pratique du Sport » concerné (pour les compétiteurs la notion « Aptitude à la Compétition » est OBLIGATOIRE !)
- 1 Photo
- 2 Enveloppes timbrées vierges

AVANTAGES AJC MARSEILLE SPORT ET CULTURE (Non applicable sur Adhésion Partenaire)

Toutes les réductions sont appliquées uniquement sur la cotisation annuelle (à jour l'année précédente)

Réductions sur les Cotisations						
Renouvellement Adhésion Judo Uniquement	2 ^{ème} Membre	3 ^{ème} Membre	4 ^{ème} Membre	5 ^{ème} Membre	Situation de Handicap	Bénéficiaire des Restos du Cœur
-10%	-20%	-30%	-50%	Gratuit	-25%	Gratuit hors Licence

- ▶ 1 cours d'Essai GRATUIT avec le prêt du matériel !
- ▶ Tout le mois de Septembre GRATUIT afin de découvrir la pratique du Judo!
- ▶ Votre inscription vous permet d'évoluer dans tous les Centres de votre activité
- ▶ Cours de So-Fit dans tous les centres GRATUIT pour les Adhérents Judo
- ▶ Les Adhérents Judo peuvent effectuer les 2 parcours fédéraux en compétition en prenant la Double Licence

*Champs à remplir obligatoirement